

# MONASTERE SAINT BENOIT

Fondé en 2011 par Dom Alcuin Reid, diacre, à La Garde-Freinet (Var)

Communauté monastique internationale et anglophone

Liturgie traditionnelle

## Statut civil

- Associations loi du 1er juillet 1901

### MONASTERE ST BENOIT (MSB)

Type d'annonce : **Création**

Parue le : **19/05/2018**

Numéro RNA : **W831007487**

N° de parution : **20180020**

N° d'annonce : **1345**

**Titre** : MONASTERE ST BENOIT (MSB)

**Objet** : éduquer, développer, promouvoir et favoriser la vie monastique selon la Règle de Saint Benoît et la liturgie traditionnelle de l'Église Catholique

**Siège social** : Monastère St Benoit, 2, rue de la Croix, 83680 Garde-Freinet .

**Date de déclaration** : le 16/05/2018

**Lieu de déclaration** : Sous-préfecture Draguignan

**Domaines d'activités** :

- o activités religieuses, spirituelles ou philosophiques

**Localisation** : Var (Provence-Alpes-Côte d'Azur)

[Lien permanent vers l'annonce](#)

[Télécharger le justificatif de publication \(PDF - 135.6 Ko \)](#)

## Changement d'objet

- Associations loi du 1er juillet 1901

### MONASTERE ST BENOIT (MSB)

Type d'annonce : **Modification**

Parue le : **24/08/2021**

Numéro RNA : **W831007487**

N° de parution : **20210034**

N° d'annonce : **1107**

**Titre :** MONASTERE ST BENOIT (MSB)

**Nouvel objet :** cette association a pour but objet :

I ; de conserver et développer les traditions issues de l'esprit et de la règle de saint Benoît, patron de l'Europe, implantées au XIe siècle sur le domaine saint Christophe en tant que dépendance de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille (des chevaliers du temple à partir du XIIe siècle, puis des chevaliers du malte du XIVe jusqu'à la fin du XVIIIe) , et depuis 2020 renouvelées par l'association monastère Saint-Benoît , en promouvant et en favorisant la vie monastique selon la règle de Saint-Benoît et la liturgie traditionnelle de l'église catholique ;

II ; de restaurer et développer ses bâtiments inscrits et son domaine afin de partager de la vie patrimoniale du la commune de brignoles, du var, et de la France par l'accueil ponctuelle du publique gratuit, lors des journées du patrimoine du var, par l'éducation des visiteurs au sujet de son patrimoine et de la culture monastique, des universités d'été, l'accueil des étudiants et des chercheurs académiques, des archéologues, des familles, des scouts et des guides, et des indigents ;

III ; de développer la bienfaisance de la culture et l'hospitalité monastiques traditionnelles, y compris l'accueil (ci-dessus, art ; 2 ; ii ; ) , sa propre musique et son rituel, l'artisanat, l'agriculture et l'apiculture écologiques, la sylviculture et la mise en valeur des ressources énergétiques renouvelables du domaine, permettant ainsi l'acquisition, la réalisation, ou la diffusion de toutes œuvres et production conforme à ses finalités ; les moyens d'action de cette association sont notamment : - **l'exemple d'une vie monastique vécue en observant la règle de saint benoit** ; - l'organisation de séminaires, conférences, sessions de formation, universités d'été ; - l'édition et la vente de publications, livres, livrets, brochures, etc ; afin de promouvoir les buts de l'association ; - la fabrication et la vente des produits monastiques artisanales ; - la collaboration avec des architectes du patrimoine, le service d'urbanisme du brignoles, le drac et les abf pour la restauration et développement des édifices ; - la participation à la célébration annuelle des journées du patrimoine auprès de la mairie de brignoles ; - la coopération avec Provence verte pour l'accueil ponctuel de touristes ; - la préservation de la foret dans la zone naturelle, au bénéfice de la communauté monastique et des visiteurs ; - l'exploitation écologique de la zone agricole pour le soutien de la communauté et ses visiteurs ;.

**Siège social :** 4763 route Theodore Linari, Route de Vins Monastère Saint Benoit Domaine Saint Christophe 83170 Brignoles .

**Site web :** <http://www.monasterebrignoles.org> (nouvelle fenêtre)

**Date de déclaration :** le 17/08/2021

**Lieu de déclaration :** Sous-préfecture Brignoles

**Domaines d'activités :** activités religieuses, spirituelles ou philosophiques

**Localisation :** Var (Provence-Alpes-Côte d'Azur)

[Lien permanent vers l'annonce](#)  
[Télécharger le justificatif de publication \(PDF - 0 \)](#)

# MONASTERE ST BENOIT (MSB)

## INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE MONASTERE ST BENOIT (MSB)

### DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

**Inscription au répertoire SIRENE** :05/**2018**

**Identifiant SIREN** :881 516 983

**Identifiant SIRET du siège** :881 516 983 00023

**Catégorie juridique** :Association déclarée

**Activité Principale Exercée (APE)** :Activités des organisations religieuses

### DESCRIPTION DE L'ÉTABLISSEMENT

**Inscription au répertoire SIRENE** :02/2021

**Identifiant SIRET** :881 516 983 00023

**Enseigne** :

**Adresse** :MONASTERE ST BENOIT (MSB) DOMAINE SAINT CHRISTOPHE RTE DE VINS 4763 ROUTE THEODORE LINARI 83170, BRIGNOLES

**Activité Principale Exercée (APE)** :Activités des organisations religieuses

<https://www.infogreffe.fr/entreprise-societe/881516983-monastere-st-benoit-msb--88151698300023.html?typeProduitOnglet=EXTRAIT&afficherretour=false>

### Statut canonique

10 juin 2022 : aucun

### **Suppression** de l'association publique de fidèles « Monastère Saint-Benoît »

Du fait de la révélation spontanée par Alcuin Reid et Ildephonse Swithinbank de leurs ordinations reçues de façon illicite (puisque sans lettres dimissoriales de leur Ordinaire), de la déclaration de suspense qui a suivie, et en raison de leur obstination dans la désobéissance (refus de rencontrer Monseigneur Rey ou de dévoiler le nom de l'évêque qui les a ordonné malgré plusieurs injonctions), considérant que la peine de suspense frappe désormais la totalité des membres définitivement incorporés dans l'association publique de fidèles « Monastère Saint-Benoît », dont le siège est situé sous la juridiction du diocèse de Fréjus-Toulon, Monseigneur Rey a décidé de supprimer cette association publique par décret du 10 juin 2022 et de retirer la permission d'établir un oratoire qui lui avait été accordé.

*Ceci n'est pas le décret de suppression mais une information tirée du décret.*

<https://chancellerie.frejustoulon.fr/2022/01/07/decrets-annee-2022/>

Et, précédemment :

8) RECONNAISSANCE **ad experimentum** des statuts de l'Association privée de fidèles « Monastère Saint-Benoît »

Nous, DOMINICUS REY,  
DEI GRATIA ET SANCTÆ SEDIS APOSTOLICÆ AUCTORITATE  
EPISCOPUS DIOECESIS FOROJULIENSIS AC TOLONENSIS IN GALLIA

Vu la demande présentée par Monsieur l'abbé Alcuin REID ;

Considérant que ledit Monastère est une association privée de fidèles, constituée dans le diocèse de Fréjus-Toulon, dont le siège est au 2 rue de la Croix à La Garde-Freinet ;  
Considérant, après examen, que les statuts de ladite association – rédigés en langue anglaise et traduits en langue française – sont conformes à la doctrine de l'Église et aux prescriptions du droit ;

Vu les dispositions du Code de droit canonique, notamment les can. 215, 225, 298, 299, 321, 323, 325, 326 et 1301 ;

Reconnaissons ad experimentum les statuts de l'association privée de fidèles MONASTÈRE SAINT-BENOÎT,

annexés au présent décret, pour une durée de trois ans, à compter de la date de signature du présent décret.

Nonobstant toutes choses contraires.

Donné à Toulon, le 31 **juillet 2015**, en trois exemplaires originaux, sous notre seing et notre sceau et avec le contreseing de notre Chancelier.

+ Dominique REY, Évêque de Fréjus-Toulon

L'abbé Alexis CAMPO, chancelier

### **11/ Permission pour ÉTABLIR UN ORATOIRE concernant l'association publique de fidèles « MONASTÈRE SAINT-BENOÎT »**

Considérant que Nous avons donné notre accord pour établir une nouvelle localisation du siège de l'association au Domaine Saint-Christophe, 4763 route Théodore Linari, Route de Vins à Brignoles, 983170 ;

Considérant le canon 1205 définissant la destination des lieux sacrés et leur bénédiction liturgique ;

Considérant les canons 1223, 1224, 1225 et 1229 concernant les Oratoires ;

Considérant le canon 934 concernant la réserve du Saint-Sacrement ;

Considérant le n° 13 b des Constitutions du Monastère Saint-Benoît : « *Le Monastère peut, avec prudence et sans préjudice de la vie intérieure de la communauté et des droits des pasteurs respectifs restant intacts (cf. c. 680), assurer une pastorale dans le rite ancien, y compris la célébration des sacrements, pour les fidèles qui le demandent* » et à condition que les sacrements soient dûment enregistrés sur des registres paroissiaux pour en garder la preuve et qu'un double soit adressé annuellement à la chancellerie ;

**Nous, DOMINIQUE REY,**

par la grâce de Dieu et l'autorité du Siège Apostolique  
ÉVÊQUE DE FRÉJUS-TOULON,

après avoir considéré toutes choses devant le Seigneur

**Donnons la permission d'établir cet Oratoire qui sera béni liturgiquement.**

*Nonobstant toutes choses contraires.*

Donné à Toulon, au siège de notre évêché, le 27 **juillet 2020**, sous notre seing et notre sceau  
et avec le contreseing de notre chancelier.

+ DOMINIQUE, *évêque*

Par mandement, l'Abbé Alexis CAMPO, *chancelier*

**10/ Approbation du CHANGEMENT DE SIÈGE de l'association publique de fidèles «  
MONASTÈRE SAINT-BENOÎT »**

Considérant que Nous avons approuvé *ad experimentum* les statuts de l'association publique  
de fidèles « Monastère Saint-Benoît » le 6 janvier 2019 (version en langue française du 30  
juillet 2018) ;

Considérant que ces statuts précisaient que le siège de l'association était fixé au 2 rue de la  
Croix à La Garde-Freinet sur le territoire de notre diocèse ;

Considérant que, conformément aux statuts (Titre I, art. 2) l'Assemblée générale du 25 juillet  
2020 a établi une nouvelle localisation du siège au Domaine Saint-Christophe, 4763 route  
Théodore Linari, Route de Vins à Brignoles, 983170 ;

Considérant que Nous avons donné notre accord pour ce changement de siège ;

**Nous, DOMINIQUE REY,**

par la grâce de Dieu et l'autorité du Siège Apostolique  
ÉVÊQUE DE FRÉJUS-TOULON,

après avoir considéré toutes choses devant le Seigneur

**Approuvons la modification des statuts de l'association publique de fidèles « Monastère  
Saint-Benoît » en son Titre I, article 2, modifié ainsi : « *Le siège de l'Association est fixé  
au Domaine Saint-Christophe, 4763 route Théodore Linari, Route de Vins à Brignoles,  
83170* ».**

*Nonobstant toutes choses contraires.*

Donné à Toulon, au siège de notre évêché, le 27 **juillet 2020**, sous notre seing et notre sceau  
et avec le contreseing de notre chancelier.

+ DOMINIQUE, *évêque*

Par mandement, l'Abbé Alexis CAMPO, *chancelier*

Selon le décret du 10 juin, « du fait de la révélation spontanée par Alcuin Reid et Ildephonse Swithinbank de leurs ordinations reçues de façon illicite (...), de la déclaration de suspense qui a suivie, et en raison de leur obstination dans la désobéissance (refus de rencontrer Monseigneur Rey ou de dévoiler le nom de l'évêque qui les a ordonnés malgré plusieurs injonctions) (...), Monseigneur Rey a décidé de supprimer » l'association publique de fidèles qu'il avait érigée en 2019 en reconnaissance de cette communauté. De même, l'évêque a décidé « de retirer la permission d'établir un oratoire qui lui avait été accordée ».

[https://www.la-croix.com/Religion/Diocese-Toulon-Mgr-Rey-supprime-monastere-dAlcuin-Reid-Brignoles-2022-06-20-1201220981?utm\\_content=1201220981&utm\\_medium=email&utm\\_source=ambassador&st=bc6487b4](https://www.la-croix.com/Religion/Diocese-Toulon-Mgr-Rey-supprime-monastere-dAlcuin-Reid-Brignoles-2022-06-20-1201220981?utm_content=1201220981&utm_medium=email&utm_source=ambassador&st=bc6487b4)

### Etapes de vie religieuse :

- postulat minimum trois mois
- noviciat minimum un an, prolongeable jusqu'à deux ans
- profession temporaire minimum trois ans
- profession perpétuelle

Moines et oblats

### Coordonnées

De 2011 à 2020 à La Garde-Freinet

Depuis 2020 à Brignoles (Var) :

#### **Monastère Saint-Benoît**

Domaine Saint-Christophe  
4763 route Théodore Linari  
Route de Vins  
83170 Brignoles, France

<http://www.monasterebrignoles.org>

**Éditions Pax Inter Spinus** *La maison d'édition du Monastère Saint-Benoît*

### Associations liées

- **TRADITIONIS PROMOVIENDÆ**

Associations loi du 1er juillet 1901

**PARUE LE** : 2 août **2022**

**TYPE D'ANNONCE** : **Création**

**Afficher les détails**

- **NUMÉRO RNA** : W833008317

○ **N° DE PARUTION** : 20220031

**N° D'ANNONCE** : 1474

- **TITRE** : TRADITIONIS PROMOVEDÆ
- **OBJET** : d'apporter un soutien matériel à l'établissement et au maintien de lieux en France et à l'international dans lesquels le clergé et les religieux et religieuses catholiques peuvent célébrer la messe **catholique traditionnelle**, les sacrements et autres rites et dévotions liturgiques, former d'autres à ce travail et poursuivre des apostolats connexes auprès des membres du public ; De répondre aux besoins de formation du clergé et des religieux et religieuses pour dites localités et dans les centres qui partagent ces objectifs ; D'aider aux besoins personnels courants, aux charges sociales et à la rémunération du clergé et des religieux et religieuses servant dans dit lieux ; De promouvoir la connaissance et la pratique de la messe catholique traditionnelle, des sacrements et autres rites liturgiques et dévotions auprès du grand public ; De recevoir des fonds à l'appui de ces objectifs et les déboursier conformément à ceux-ci ;
- **SIÈGE SOCIAL** : 4763 route Theodore Linari Monastere St-Benoit Dom St-Christophe 83170 Brignoles
- **DATE DE DÉCLARATION** : Le 28 juillet 2022
- **LIEU DE DÉCLARATION** : Sous-préfecture Brignoles
- **DOMAINES D'ACTIVITÉS** :
  - activités religieuses, spirituelles ou philosophiques /
- **LOCALISATION** : Var

**Télécharger le justificatif de publication de l'annonce**

[Télécharger \(pdf\)](#)

[Lien permanent vers l'annonce](#)